Elections Législatives des 23 et 30 Novembre 1958

Circonscription d'ANGOULÊME

Angoulême, le 4 Novembre 1958.

Henri THÉBAUT, Député-Maire d'Angoulême
à ses électrices et électeurs de la 1ère circonscription.

CHERS AMIS,

Vous me connaissez.

Vous savez ce que j'ai fait du mandat de député que vous m'aviez confié le 2 janvier 1958. Parce que résolument national, dès mon entrée au Parlement, **j'ai dénoncé les tares d'un système qui conduisait notre Pays à sa perte** et proposé les mesures de rénovation qu'attendaient les Français et qui sont aujourd'hui inscrites dans la Constitution.

Parce que partisan des réformes fondamentales, j'ai été un des rares parlementaires à tirer, dès le lendemain du 13 mai, les enseignements du mouvement populaire d'Alger et à réclamer la constitution d'un Gouvernement de Gaulle.

Parce que la loyauté inspire chacun de mes actes politiques, j'ai préconisé un Oui massif.

Parce que chrétien, j'ai lutté contre toutes les misères et toutes les injustices.

Ma fierté, c'est de pouvoir vous dire que je suis resté un honnête homme et que jamais je n'ai obéi à un autre impératif que celui de ma conscience.

J'ai su me libérer du carcan des Partis. Je suis et demeurerai un indépendant dans toute l'acception du terme.

Paysans, ouvriers, commerçants, artisans, industriels et hommes des professions libérales, vous savez que je n'ai été guidé dans mes options économiques et sociales que par un seul souci : celui du bien public.

Je ne doute pas, un instant, de l'attachement des mes amis. Ils me l'ont si souvent prouvé ces dernières années !

Rien n'entamera ma confiance et ma sérénité, pas même les vicissitudes de la campagne électorale, car **j'entends respecter mes adversaires et ne combattre que les idées contraires à l'intérêt de la France.**

Ceci posé, je n'en demeure pas moins, pour le Parti Communiste et pour ses alliés des mauvais jours, l'homme à abattre.

On mettra tout en œuvre pour me terrasser.

C'est votre action persévérante dans vos foyers, dans vos rues et dans vos villages qui assurera ma victoire.

Croyez, mes chers Amis, à mon attachement **à la France et à toutes les libertés.**

Henri THÉBAUT

Député-Maire d'Angoulême,
Conseiller Général de la Charente.
Candidat National
présenté par le Centre des Indépendants et Paysans.
(Président : A. PINAY.)

Candidat remplaçant éventuel :

Guy LEFÉBURE

(Centre Républicain André MORICE)
Ancien Officier des Forces Françaises Libres,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,
Croix de Guerre (15 citations),
Médaille de la Résistance (5 fois blessé).

Vu : Le Candidat.

Imp. LORELLE - Ruffec